



DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE2024-06-27_ 060/450
	Du 27 JUIN 2024 à 18 heures 30
NOMBRE : De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 23 De Votants : 27 Absents ayant donné procuration 4 Absents excusés sans procuration 0 Absents non excusés sans procuration 0 Objet : FINANCES - Actualisation de la Redevance de l'abonnement d'Eau Brute pour l'année 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle Polyvalente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire, Etaient présents : Mesdames et Messieurs CHAILAN Jean-Luc ; MAZAY Isabelle ; ANDRE Christian ; DUSSAUT Florence ; SERVILE Marc ; GIOVANNELLI Odile ; GUERRE Cyril ; LAPIERRE Catherine ; BALLESTEROS Jérôme ; GHELFI Agnès ; MIARD Pascal ; ROUQUIER Bruno ; BERLINE Marion ; GIMENO Sophie ; BARAGNON Guillaume ; LEDIEU Bertrand ; LINGERAT Sophie ; GIRON Antoine ; CRES Elisabeth ; BROSSETTE Alice ; ROCCO Catherine ; AUGIER Marc ; MARTIN Laurence Etaient absents excusés avec procuration : Mme ESCUDIER Sophie qui avait donné procuration à M. CHAILAN Jean-Luc ; Mme DENAT Sophie qui avait donné procuration à Mme GIOVANNELLI Odile ; M. ETIENNE Patrick qui avait donné procuration à Mme CRES Elisabeth ; M. CODOU Loïc qui avait donné procuration à Mme BROSSETTE Alice Etaient absents excusés sans procuration : - Etaient absents non excusés sans procuration : -

Madame Odile GIOVANNELLI, rapporteur, expose :

Vu la délibération du 28 avril 2016 au terme de laquelle le conseil municipal s'est engagé à optimiser les recettes du budget de l'eau brute ;

Vu la délibération du 16 février 2023 fixant le nouveau tarif de la redevance d'abonnement d'Eau Brute non traitée pour l'année 2023 ;

Au vu de l'actualisation annuelle appliquée et facturée par la société BRL, la ville est donc dans l'obligation de répercuter l'augmentation sur le tarif en vigueur de la redevance d'abonnement;

Le Conseil Municipal,
 après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

FIXE le tarif de la Redevance d'abonnement de l'eau brute, pour l'année 2024 :

PRESTATION	TARIF HT 2024
Redevance d'abonnement	114.47 € / an

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents relatifs à cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme,
 A Caveirac le, **02 JUL. 2024**

Le Maire
 Jean-Luc CHAILAN



La Secrétaire de séance
 Sophie LINGERAT

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 02/07/2024

ID : 030-213000755-20240702-20240627_060-DE



PAGE registre N° :

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>